



VISA DE L'ORDONNANCE OU DE L'AUTORISATION

Moi, _____ (*nom*), agent de la paix à
_____ (*ville*) dans la circonscription territoriale
_____ (*province/territoire*), confirme que
_____ (*nom du contrevenant*), N° SED
_____, DDN _____, qui est visé par l'ordonnance
ou de l'autorisation ci-jointe en date du _____

a un profil d'identification génétique dans la Banque nationale de données génétiques (BNDG), tel qu'indiqué dans le casier judiciaire synoptique de la banque de données de l'Identité judiciaire accessible par l'intermédiaire du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), et qu'aucun échantillon biologique n'a été prélevé.

Les empreintes digitales du contrevenant prises sur le formulaire d'identification dactyloscopique de la BNDG (3801), une copie de l'ordonnance ou de l'autorisation de la cour et l'accusé de réception pour soumission de la BNDG (formulaire 5751) sont joints au présent visa.

Fait le : _____
(Année-mois-jour)

Signature de l'agent de paix

Numéro de téléphone

Service ou organisme contributeur.

N°. du dossier de police

Rue

Ville

Code postal